

Comptabilité générale (autoformation)

RÉF | 7052

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

À l'aide d'un support pédagogique d'autoformation et d'un coaching en-ligne, vous maîtriserez la mise en place de la procédure comptable et le fonctionnement des principaux comptes du P.C.M.N. (Plan Comptable Minimum Normalisé).
 Chaque module peut être appris séparément.

Programme

Ce cours de comptabilité se compose de deux modules.

Chaque leçon comprend des écrans d'explication et des exercices sur les notions abordées dans la leçon.

Chaque leçon se termine par le % obtenu aux différentes questions reprises dans la leçon. Ce % permet à l'apprenant une auto-évaluation.

Module 1 - Mise en place de la procédure comptable (7 leçons)

- Le cadre légal
- Le bilan
- Les opérations sur le patrimoine
- Analyse des résultats
- Le résultat de l'activité
- Procédure d'enregistrement
- Exercice de synthèse

Module 2 - Étude des principaux comptes du Plan Comptable Minimum Normalisé (11 leçons)

- Les capitaux propres
- Les provisions pour risques et charges et impôts différés

- Les dettes à plus d'un an
- Les immobilisations
- La dépréciation des éléments d'actif
- Les stocks et commandes en cours
- Les créances à un an au plus
- Les dettes à un an au plus
- Les placements de trésorerie et le disponible
- Les charges et produits
- Les droits et engagements hors bilan

Parcours personnalisé : un entretien avec un formateur vous aidera à préciser vos besoins personnels. Il vous proposera un programme de formation individualisé.

Apprentissage en ligne : vous suivez cette formation à distance, sur votre équipement. Au cas où vous ne possédez pas d'ordinateur, l'organisme met à votre disposition un espace de travail et tout le matériel nécessaire (ordinateurs, connexion internet, ouvrages et didacticiels) en vue de continuer à vous former en autonomie et en dehors des ateliers. Un animateur est également présent à temps partiel afin de répondre aux demandes d'utilisation du matériel et des logiciels.

Certification(s) visée(s)

Attestation de participation de l'organisme

Type de formation

[Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

Durée

70 heures (variable selon le niveau) L'abonnement à la plateforme d'autoformation est valable 3 mois et peut-être prolongé sous-conditions

Horaire

Horaire sur mesure : vous décidez vous-même de votre rythme d'apprentissage, suivant vos disponibilités et vos souhaits. Il est recommandé de travailler sur la plateforme au

minimum 3h/semaine.

BF espaces numériques est ouvert les mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Début Permanent, sur rendez-vous

Coût Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi.

Nos formations en ligne sont ouvertes à tous les Bruxellois et Bruxelloises inscrit·e comme chercheur·euse·s d'emploi chez Actiris.

Une inscription au FOREM ou au VDAB est acceptée sous condition. Vous devrez prouver votre statut via la délivrance du formulaire A15 d'Actiris (ou du formulaire correspondant du FOREM et du VDAB).

Avoir à disposition un ordinateur avec les capacités minimales suivantes :

Navigateur web : Internet Explorer, Chrome, Firefox, Safari
Système d'exploitation : Mac ou PC

Au cas où vous ne possédez pas d'ordinateur, l'organisme met à votre disposition un espace de travail et tout le matériel nécessaire (voir horaires et conditions plus bas)

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Suivez une séance d'information et rencontrez un coach
- Suivez une [séance d'information préenregistrée](#)
- Envoyez un mail à espaces-numeriques@bruxellesformation.brussels

Organisme

Bruxelles Formation - BF espaces numériques

Cantersteen 12

1000 Bruxelles

<http://www.bruxellesformation.brussels>

